

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le VENDREDI 24 FÉVRIER, à 16 h 08, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en PREMIÈRE SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (séance clôturée à 18 h 22).

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, David BELDA, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET (arrivé à 16 h 19 avant l'examen des rapports), Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Arnaud HUGUET, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND (arrivée à 16 h 45 au rapport n° 23/1-006), Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY (arrivée à 16 h 45 au rapport n° 23/1-006), Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Michel LAGOURGUE, Henriette BABET, Haroun GANY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Karel MAGAMOOTOO	pour toute la durée de la séance	par Stéphane PERSÉE
Julie LALLEMAND	jusqu'à son arrivée à 16 h 45 au rapport n° 23/1-006	par Jean-Pierre MARCHAU
Aurélie MÉDÉA		par Jean-Max BOYER
Vincent BÈGUE	pour toute la durée de la séance	par Jean-Pierre HAGGAI
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY		par Michel LAGOURGUE

DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé à la nomination de la secrétaire de séance prise dans le sein du conseil municipal. Audrey BÉLIM a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (46 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	en qualité de (d')	au titre de la (de l')	rapport n°
- Gérard FRANÇOISE	délégué / Département	SIDR	23/1-001
- Gérard FRANÇOISE	délégué / CINOR	SODIPARC	23/1-004
- Brigitte ADAME - Jacques LOWINSKY - David BELDA - Audrey BÉLIM	délégués / CINOR	NORDÉV	23/1-008
- Christelle HASSEN - Jean-Max BOYER - Jean-François HOAREAU - Gérard FRANÇOISE	délégués / Ville		
- Jean-François HOAREAU - Julie PONTALBA - Gilbert ANNETTE - Thomas BENJAMIN	délégués / CINOR	ÉPFR	23/1-013
- Jean-François HOAREAU - Michel LAGOURGUE	élu / Conseil municipal avocat	protection fonctionnelle activité professionnelle	23/1-032

SIDR Société immobilière du Département de la Réunion

SODIPARC

Société dionysienne de Gestion des Équipements

CINOR

NORDÉV

Communauté intercommunale du Nord de la Réunion

Société d'Économie mixte
de Développement du Nord de la Réunion

ÉPFR

Établissement public foncier de la Réunion

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Philippe NAILLET	arrivé à 16 h 19	avant l'examen des rapports
Gérard FRANÇOISE (voir élus intéressés : SIDR)	sorti à 16 h 23 revenu à 16 h 25	avant le rapport n° 23/1-001 au rapport n° 23/1-002
Gérard FRANÇOISE (voir élus intéressés : SODIPARC)	sorti à 16 h 34 revenu à 16 h 39	avant le rapport n° 23/1-004 au rapport n° 23/1-005
Julie LALLEMAND (était représentée par Jean-Pierre MARCHAU)	arrivée à 16 h 45	au rapport n° 23/1-006
Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY	arrivée à 16 h 45	au rapport n° 23/1-006

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE et autre

(suite)

Brigitte ADAME		
Jacques LOWINSKY		
David BELDA		
Audrey BÉLIM	sortis à 16 h 49	au rapport n° 23/1-008
Christelle HASSEN	revenus à 16 h 54	au rapport n° 23/1-009
Jean-Max BOYER		
Jean-François HOAREAU		
Gérard FRANÇOISE		
<i>(voir élus intéressés : NORDÉV)</i>		

<i>Jacques LOWINSKY</i>	<i>n'a pas pris part au vote du rapport n° 23/1-010</i>
-------------------------	---

Jean-François HOAREAU		
Julie PONTALBA	sortis à 17 h 03	au rapport n° 23/1-013
Gilbert ANNETTE	revenus à 17 h 15	au rapport n° 23/1-014
Benjamin THOMAS		

Joëlle RAHARINOSY	sortie à 17 h 55	au rapport n° 23/1-017
	revenue à 18 h 02	au rapport n° 23/1-021

Sonia BARDINOT	sortie à 17 h 55	au rapport n° 23/1-017
	revenue à 18 h 03	au rapport n° 23/1-021

Marie-Anick ANDAMAYE	sortie à 17 h 55	au rapport n° 23/1-017
	revenue à 18 h 04	au rapport n° 23/1-023

Jean-François HOAREAU	sorti à 18 h 13	au rapport n° 23/1-032
<i>(voir élus intéressés : élu / Conseil municipal)</i>	revenu à 18 h 17	avant la clôture de séance

<i>Michel LAGOURGUE</i>	<i>n'a pas pris part au vote du rapport n° 23/1-032</i>
<i>(voir élus intéressés : activité professionnelle)</i>	

OBJET **Budget principal**
 Décision modificative n° 1/ 2023

La présente Décision modificative au Budget principal s'élève en fonctionnement à 6 621 000,00 € et en investissement à 500 000,00 €.

Pour la section de fonctionnement, il s'agit de constater, en dépenses, une dotation aux provisions pour des créances présentant un risque d'irrecouvrabilité d'un montant total de 7 192 000,00 €. En recettes de fonctionnement, la présente Décision modificative enregistre, d'une part, la reprise d'anciennes provisions pour lesquelles les risques ne sont plus avérés, d'un montant total de 6 657 000,00 €. Elle retrace, d'autre part, une baisse de l'attribution de compensation versée par la CINOR à hauteur de 1 636 000,00 €, suite aux transferts de compétences pour la GEMAPI en 2018 et la GEPU en 2020.

Ces opérations sont équilibrées, en fonctionnement, au moyen des ajustements des recettes du FCTVA, du PST ainsi que de l'octroi de mer.

Pour la section d'investissement, les crédits sont enregistrés au chapitre 26 - participations et créances rattachées à des participations - en dépenses et au chapitre 27 - autres immobilisations financières - en recettes, en vue de l'incorporation au capital de l'avance en compte courant accordée à la SEM NORDEV en 2020 pour un montant de 200 000,00 €. Par ailleurs, des crédits sont affectés au chapitre 13 - subventions d'investissement - correspondant à un remboursement de subvention d'un montant de 300 000,00 €.

Ces opérations sont équilibrées, en investissement, au moyen de l'ajustement des recettes du FRDE.

Le détail des opérations au niveau des chapitres et articles est résumé dans les tableaux de la liasse budgétaire présenté suivant les normes de l'instruction M. 14.

OBJET **Budget principal**
 Décision modificative n° 1/ 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 23/1-010 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Gérard FRANCOISE - 5ème adjoint au nom de la commission « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Adopte la Décision modificative n° 1 au Budget principal 2023 qui s'élève à :

- * 6 621 000,00 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement,
- * 500 000,00 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE SAINT-DENIS (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21974011500015

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL SAINT-DENIS

M. 14

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	29

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE DE SAINT-DENIS BUDGET PRINCIPAL	DM 2023
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	155 302
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	994
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CINOR	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
153 199 410	172 435 710	1 103	1 294

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 342	1 181
2	Produit des impositions directes/population	589	673
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 506	1 348
4	Dépenses d'équipement brut/population	342	263
5	Encours de dette/population	975	1 106
6	DGF/population	274	211
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,86 %	58,30 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,54 %	95,50 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,68 %	19,50 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	64,78 %	82 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 621 000,00	6 621 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 621 000,00	6 621 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	500 000,00	500 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		500 000,00	500 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 121 000,00	7 121 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	49 842 750,00	0,00	0,00	0,00	49 842 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 000 000,00	0,00	0,00	0,00	113 000 000,00
014	Atténuations de produits	357 000,00	0,00	0,00	0,00	357 000,00
65	Autres charges de gestion courante	41 331 100,00	0,00	0,00	0,00	41 331 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	276 456,00	0,00	0,00	0,00	276 456,00
Total des dépenses de gestion courante		204 807 306,00	0,00	0,00	0,00	204 807 306,00
66	Charges financières	4 240 000,00	0,00	0,00	0,00	4 240 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 508 900,00	0,00	0,00	0,00	1 508 900,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		7 192 000,00	7 192 000,00	7 192 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		210 556 206,00	0,00	7 192 000,00	7 192 000,00	217 748 206,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	16 426 775,00		-571 000,00	-571 000,00	15 855 775,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 189 676,00		0,00	0,00	9 189 676,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		25 616 451,00		-571 000,00	-571 000,00	25 045 451,00
TOTAL		236 172 657,00	0,00	6 621 000,00	6 621 000,00	242 793 657,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	242 793 657,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 965 000,00	0,00	0,00	0,00	4 965 000,00
73	Impôts et taxes	177 596 057,00	0,00	-636 000,00	-636 000,00	176 960 057,00
74	Dotations et participations	48 806 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	49 406 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 570 600,00	0,00	0,00	0,00	3 570 600,00
Total des recettes de gestion courante		235 367 657,00	0,00	-36 000,00	-36 000,00	235 331 657,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		6 657 000,00	6 657 000,00	6 657 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		235 422 657,00	0,00	6 621 000,00	6 621 000,00	242 043 657,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
TOTAL		236 172 657,00	0,00	6 621 000,00	6 621 000,00	242 793 657,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	242 793 657,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	24 295 451,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 719 000,00	0,00	0,00	0,00	6 719 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 357 000,00	0,00	0,00	0,00	1 357 000,00
21	Immobilisations corporelles	40 406 000,00	0,00	0,00	0,00	40 406 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 505 000,00	0,00	0,00	0,00	5 505 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	53 987 000,00	0,00	0,00	0,00	53 987 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 700 000,00	0,00	0,00	0,00	18 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 013 000,00	0,00	0,00	0,00	1 013 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	19 713 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	20 213 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	73 700 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	74 200 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
	TOTAL	74 450 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	74 950 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 950 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 415 000,00	0,00	0,00	0,00	11 415 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	29 518 549,00	0,00	0,00	0,00	29 518 549,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	40 933 549,00	0,00	0,00	0,00	40 933 549,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 900 000,00	0,00	871 000,00	871 000,00	6 771 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	Total des recettes financières	7 900 000,00	0,00	1 071 000,00	1 071 000,00	8 971 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	48 833 549,00	0,00	1 071 000,00	1 071 000,00	49 904 549,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	16 426 775,00	0,00	-571 000,00	-571 000,00	15 855 775,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 189 676,00	0,00	0,00	0,00	9 189 676,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		25 616 451,00		-571 000,00	-571 000,00	25 045 451,00
TOTAL		74 450 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	74 950 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 950 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	24 295 451,00
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 192 000,00	0,00	7 192 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-571 000,00	-571 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 192 000,00	-571 000,00	6 621 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 621 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	300 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	200 000,00	0,00	200 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		500 000,00	0,00	500 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	500 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-636 000,00		-636 000,00
74	Dotations et participations	600 000,00		600 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	6 657 000,00	0,00	6 657 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 621 000,00	0,00	6 621 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 621 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	871 000,00	0,00	871 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	200 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		-571 000,00	-571 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 071 000,00	-571 000,00	500 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	500 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	49 842 750,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 611 200,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 300 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	137 600,00	0,00	0,00
60622	Carburants	300 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 106 000,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	115 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	520 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	145 000,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	265 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	383 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	305 000,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	283 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 694 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	11 865 300,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 532 600,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 233 400,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 715 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	895 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	438 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	341 600,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 178 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	340 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	517 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	150 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	562 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 967 792,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	13 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	897 500,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	151 600,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 110 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	292 300,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	55 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	320 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	110 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	450 000,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	10 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 365 800,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 900,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	97 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	21 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	419 900,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	127 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 034 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	50 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	210 258,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	670 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 513 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	150 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 537 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	85 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 000 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 015 387,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	319 092,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	576 427,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	32 425 114,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	728 643,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	682 551,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	47 062 570,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	66 608,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	454 934,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 383 168,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 888 719,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	19 001,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	35 982,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6472	Prestations familiales directes	1 046 721,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 284 649,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 865 078,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	46 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	99 356,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	357 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	300 000,00	0,00	0,00
7396	Revers impôt/cercles,maisons jeux (CCAS)	7 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	50 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 331 100,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	1 030 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	34 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	85 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	255 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	17 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	6 500 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 400 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	546 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	6 240 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	8 100 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	16 624 100,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	276 456,00	0,00	0,00
6561	Frais de personnel	170 000,00	0,00	0,00
6562	Matériel, équipement et fournitures	106 456,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		204 807 306,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	4 240 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	200 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	20 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 508 900,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	51 900,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	11 000,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	60 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	550 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	486 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	7 192 000,00	7 192 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	7 192 000,00	7 192 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		210 556 206,00	7 192 000,00	7 192 000,00
023	Virement à la section d'investissement	16 426 775,00	-571 000,00	-571 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	9 189 676,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	9 189 676,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 616 451,00	-571 000,00	-571 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 616 451,00	-571 000,00	-571 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		236 172 657,00	6 621 000,00	6 621 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 621 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	200 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

= Différence ICNE N – ICNE N-1	200 000,00
--------------------------------	------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	430 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	400 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 965 000,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 200 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	250 000,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	600 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	130 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	46 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	825 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 200 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	700 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	2 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	177 596 057,00	-636 000,00	-636 000,00
73111	Impôts directs locaux	92 000 000,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	200 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 126 057,00	-1 636 000,00	-1 636 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	3 230 000,00	0,00	0,00
7323	Revers. préel. sur jeux, paris hippiques	100 000,00	0,00	0,00
7334	Taxes sur les passagers	200 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 200 000,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	2 400 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	500 000,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	4 600 000,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	54 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	3 400 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	140 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	48 806 000,00	600 000,00	600 000,00
7411	Dotations forfaitaire	20 176 000,00	0,00	0,00
74125	Dotat° aménag. com. d'Outre-mer (DACOM)	22 587 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	400 000,00	400 000,00
74718	Autres participations Etat	400 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	200 000,00	200 000,00
7478	Participat° Autres organismes	4 200 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 100 000,00	0,00	0,00
7484	Dotations de recensement	33 000,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	110 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	200 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 570 600,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 570 600,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		235 367 657,00	-36 000,00	-36 000,00
76	Produits financiers (b)	5 000,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	5 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	50 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	50 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	6 657 000,00	6 657 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	6 657 000,00	6 657 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		235 422 657,00	6 621 000,00	6 621 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	750 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	750 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		236 172 657,00	6 621 000,00	6 621 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				6 621 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 719 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 902 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	60 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	757 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 357 000,00	0,00	0,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	300 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	150 000,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	40 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	867 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	40 406 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	2 903 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	3 500 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 159 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 740 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	700 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	3 495 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 170 000,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	970 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	25 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	4 500 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	60 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	2 600 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	600 000,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	300 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 055 000,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	400 000,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	323 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	565 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 520 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	964 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	857 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 505 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	402 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 703 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	980 000,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	30 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	390 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		53 987 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	300 000,00	300 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	300 000,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 700 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	8 750 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	3 950 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	6 000 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	200 000,00	200 000,00
261	Titres de participation	0,00	200 000,00	200 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 013 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 003 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 713 000,00	500 000,00	500 000,00
4581101	Dépenses (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		73 700 000,00	500 000,00	500 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	750 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	750 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	450 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		74 450 000,00	500 000,00	500 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	500 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 415 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 765 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 150 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 500 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	1 000 000,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	1 000 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	29 518 549,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	18 518 549,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	5 000 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	6 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		40 933 549,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 900 000,00	871 000,00	871 000,00
10222	FCTVA	4 900 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 000 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	871 000,00	871 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	200 000,00	200 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 900 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		48 833 549,00	1 071 000,00	1 071 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	16 426 775,00	-571 000,00	-571 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	9 189 676,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	80 530,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	18 717,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	102 400,00	0,00	0,00
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	1 234 580,00	0,00	0,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	79 500,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	139 565,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	3 185,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 100,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	413 526,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	772 367,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	825 374,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	101 116,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	155 720,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	28 883,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	109 367,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	17 065,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	220,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 259 345,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 218,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	632 185,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 146 363,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	604 934,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 460 416,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		25 616 451,00	-571 000,00	-571 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		25 616 451,00	-571 000,00	-571 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		74 450 000,00	500 000,00	500 000,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		500 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	12 700 000	16 167 000	15 000	5 355 000	447 000	7 213 000	0	50 000	1 000 000	31 253 000	0	74 200 000
- Equipements municipaux (2)		9 667 000	15 000	5 355 000	447 000	7 213 000	0	50 000	960 000	28 923 000	0	52 630 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	40 000	1 317 000	0	1 357 000
- Opérations financières	12 700 000											12 700 000
Dépenses d'ordre	0											750 000
Total dépenses de l'exercice	12 700 000	16 617 000	15 000	5 355 000	447 000	7 213 000	0	50 000	1 000 000	31 553 000	0	74 950 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	12 700 000	16 617 000	15 000	5 355 000	447 000	7 213 000	0	50 000	1 000 000	31 553 000	0	74 950 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	32 789 731	32 989 549	0	935 000	0	3 000 000	0	0	0	5 235 720	0	74 950 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	32 789 731	32 989 549	0	935 000	0	3 000 000	0	0	0	5 235 720	0	74 950 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	37 160 907	83 393 662	11 687 093	39 608 416	7 127 253	18 291 797	19 249 045	3 171 943	455 500	21 745 192	902 849	242 793 657
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	37 160 907	83 393 662	11 687 093	39 608 416	7 127 253	18 291 797	19 249 045	3 171 943	455 500	21 745 192	902 849	242 793 657

RECETTES

Total recettes de l'exercice	223 995 057	3 535 000	0	4 720 600	130 000	276 000	1 295 000	0	1 000 000	6 792 000	1 050 000	242 793 657
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	223 995 057	3 535 000	0	4 720 600	130 000	276 000	1 295 000	0	1 000 000	6 792 000	1 050 000	242 793 657

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		12 700 000	16 617 000	15 000	5 355 000	447 000	7 213 000	0	50 000	1 000 000	31 553 000	0	74 950 000
Dépenses réelles		12 700 000	16 617 000	15 000	5 355 000	447 000	7 213 000	0	50 000	1 000 000	31 253 000	0	74 200 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
16	Emprunts et dettes assimilées	12 700 000	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 700 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 090 000	0	140 000	7 000	920 000	0	0	0	3 562 000	0	6 719 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	1 317 000	0	1 357 000
21	Immobilisations corporelles	0	6 777 000	15 000	4 665 000	440 000	3 320 000	0	50 000	960 000	24 179 000	0	40 406 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	800 000	0	550 000	0	2 973 000	0	0	0	1 182 000	0	5 505 000
26	Participat° et créances rattachées	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 013 000	0	1 013 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>450 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>300 000</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	450 000	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	750 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		32 789 731	32 989 549	0	935 000	0	3 000 000	0	0	0	5 235 720	0	74 950 000
Recettes réelles		7 900 000	32 989 549	0	935 000	0	3 000 000	0	0	0	5 080 000	0	49 904 549
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 900 000	871 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 771 000
13	Subventions d'investissement	0	2 400 000	0	935 000	0	3 000 000	0	0	0	5 080 000	0	11 415 000

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	29 518 549	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 518 549
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		24 889 731	0	0	0	0	0	0	0	0	155 720	0	25 045 451
021	Virement de la sect° de fonctionnement	15 855 775	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 855 775
040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 033 956	0	0	0	0	0	0	0	0	155 720	0	9 189 676
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		37 160 907	83 393 662	11 687 093	39 608 416	7 127 253	18 291 797	19 249 045	3 171 943	455 500	21 745 192	902 849	242 793 657
Dépenses réelles		12 115 456	83 393 662	11 687 093	39 608 416	7 127 253	18 291 797	19 249 045	3 171 943	455 500	21 745 192	902 849	217 748 206
011	Charges à caractère général	50 000	22 765 400	877 000	8 843 500	1 289 050	1 979 000	2 485 800	203 500	159 500	11 101 000	89 000	49 842 750
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	56 506 262	4 310 093	20 143 016	4 518 203	12 912 797	1 190 145	2 507 443	0	10 098 192	813 849	113 000 000
014	Atténuations de produits	357 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	357 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	3 371 000	6 500 000	10 540 000	1 320 000	3 400 000	15 073 100	461 000	120 000	546 000	0	41 331 100
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	276 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	276 456
66	Charges financières	4 240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 240 000
67	Charges exceptionnelles	0	751 000	0	81 900	0	0	500 000	0	176 000	0	0	1 508 900
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 192 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 192 000
Dépenses d'ordre		25 045 451	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 045 451
023	Virement à la section d'investissement	15 855 775	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 855 775
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 189 676	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 189 676
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		223 995 057	3 535 000	0	4 720 600	130 000	276 000	1 295 000	0	1 000 000	6 792 000	1 050 000	242 793 657
Recettes réelles		223 995 057	2 785 000	0	4 720 600	130 000	276 000	1 295 000	0	1 000 000	6 792 000	1 050 000	242 043 657
013	Atténuations de charges	0	430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	712 000	0	500 000	130 000	276 000	1 295 000	0	0	2 052 000	0	4 965 000
73	Impôts et taxes	172 220 057	0	0	0	0	0	0	0	0	4 740 000	0	176 960 057
74	Dotations et participations	45 063 000	143 000	0	4 200 000	0	0	0	0	0	0	0	49 406 000
75	Autres produits de gestion courante	0	1 500 000	0	20 600	0	0	0	0	1 000 000	0	1 050 000	3 570 600
76	Produits financiers	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
77	Produits exceptionnels	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	6 657 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 657 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>750 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE DES SIGNATURES

45 présents + 4 votes
par procuration,
M. Chapeau.

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
Nombre de voix pour
contre
abstentions

55
55
/

Convocation du Conseil municipal
par voie électronique le 16 février 2023

Décision modificative n° 1/ 2023 du Budget principal

Présentée par la maire, à Saint-Denis, le 24 février 2023

Délibérée par le Conseil municipal réuni en première séance annuelle,
à Saint-Denis, le 24 février 2023

Les membres du Conseil municipal
soussignés

